

DEAES

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

PROGRAMME de FORMATION

Code RNCP36004

Code Certif Info : 87185

Contexte

Arrêté du 31 août 2021 modifié par l'arrêté du 28 février 2022 instruction DGS22/3/2022



Prérequis

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation. L'accès à la formation est conditionné par l'étude du dossier de candidature et une épreuve orale d'admission.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre âgés de 18 ans au 1^{er} jour d'entrée en formation
- Avoir passé avec succès l'épreuve d'admission
- Bénéficier d'un accord de prise en charge pour les situations d'emploi.

Admission en formation

La sélection pour l'admission en formation s'effectue en deux temps :

- L'étude du dossier de candidature : sur la base de l'écrit demandé lors de la constitution du dossier, la commission d'admission étudiera les candidatures de chaque candidat. Ce document reprend les motivations et la capacité du candidat à s'engager dans la formation. Suite à l'étude de ce document et au regard de la qualité de leur parcours de formation antérieure et de leurs aptitudes les candidats seront retenus pour l'épreuve d'admission.
- L'épreuve d'admission : au cours d'un entretien de 30 minutes, conduit à la fois par un cadre pédagogique de l'OFTS et un professionnel du secteur, les candidats devront exposer leur motivation à s'engager dans une formation sociale.

Sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier d'inscription :

- Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés en annexe V de l'arrêté
- Les lauréats de l'Institut d'engagement
- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs(s) de compétence du DEAES
- Les candidats ayant préalablement acquis un ou plusieurs domaine(s) de compétences du DEAMP et du DEAVS.

Ces candidats bénéficient d'un entretien de positionnement avec l'OFTS.

Objectifs généraux

Valider les 5 domaines de formation du référentiel de certification afin d'obtenir le Diplôme d'Etat.
Acquérir une identité professionnelle

Contenus

L'enseignement théorique est composé de 5 domaines de formation (DF) répartis en plusieurs unités de formation :

DF1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne - 112h00

- UF1 : La prise en compte des besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne
- UF2 : Notions de santé
- UF3 : Ergonomie, aide à la mobilité transfert
- UF4 : Regard sur la personne et ses fonctions primaires
- UF5 : La personne et son rapport au corps
- UF6 : Les techniques et outils de communications verbale et non verbale
- UF7 : Notion de base d'apprentissage en fonction du public accompagné
- UF8 : Prévention et gestion des situations à risques
- UF9 : Notions relatives à l'accompagnement de fin de vie et au décès
- UF10 : Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

DF2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité - 91h00

- UF1 : Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne
- UF2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne
- UF3 : Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

DF3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne : 105h00

- UF1 : Socialisation et inscription dans la vie citoyenne
- UF1 : Les différentes dimensions d'accessibilité
- UF3 : La famille et l'entourage
- UF4 : Vie collective
- UF5 : Projet d'activités individuelles ou collectives et techniques d'animations
- UF6 : Prévention de l'isolement des personnes
- UF7 : Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

DF4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention - 147h00

- UF1 : Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social
- UF2 : Ethique et déontologie
- UF3 : Développement de la personne tout au long de sa vie (...)
- UF4 : Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences (...)
- UF5 : Fondamentaux relatifs aux différents secteurs d'intervention des AES
- UF6 : Le contexte professionnel
- UF7 : Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

DF5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement de l'information liées à l'accompagnement de la personne - 91h00

- UF1 : Projet d'établissement
- UF2 : Travail en équipe et organisation
- UF3 : Transmission et communication professionnelle
- UF4 : Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

Durée de la formation et modalités d'organisation

Alternance intégrative comprenant un total de 1407 heures de formation dont : 546 heures de formation théorique, 21 heures consacrées à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU) de niveaux 2 et de 840 heures de formation pratique.

Les horaires de la formation sont les suivants : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00.

Modalités pédagogiques

La formation s'organise selon le principe d'alternance intégrative et autour de l'articulation théorie/pratique. Il n'y a pas d'accompagnement éducatif et social possible sans réflexion sur l'action.

En conséquence, l'apprenant et le professionnel sont envisagés comme des praticiens/chercheurs.

L'enjeu de la formation par alternance réside essentiellement dans une démarche pédagogique visant à permettre aux apprenants de dépasser la simple juxtaposition des connaissances et des compétences acquises dans le champ de la pratique et dans celui du théorique, pour parvenir à une réelle articulation, et donc une approche praxéologique des situations éducatives.

Dans notre pratique formative il s'agit d'articuler deux dimensions :

- Le travail à l'OFTS pour donner du sens à la pratique de terrain, pour en soutenir les effets, (préparation par un projet de stage, validation des objectifs par les formateurs, les accompagnateurs et les terrains de stage, groupes d'analyse de la pratique, évaluations, écrits de certification...). La recherche de stage fait partie intégrante du processus de formation et chaque apprenant en est acteur. Cette démarche permet la personnalisation du parcours de formation.
- Le travail sur le lieu de stage par les visites sur le terrain en lien avec les tuteurs (rencontre des professionnels lors des visites...)

Nous proposons différentes modalités pédagogiques au cours de la formation :

- **La qualité de la formation**, fondée sur une posture d'innovation, d'adaptation, de recherche et documentation de l'équipe pédagogique, avec la veille attentive sur les évolutions sociales et sociétales et l'actualisation critique des connaissances au fil de l'évolution des pratiques et des réglementations.
- **L'alternance intégrative** : Il n'y a pas d'accompagnement éducatif et social possible sans réflexion sur l'action. L'apprenant et le professionnel sont envisagés comme des praticiens / chercheurs.
- **La référence aux méthodes actives**, qui privilégient les situations collectives, de co-construction et d'expérimentation.
- **Les différents groupes de professionnalisation** au sein desquels chacun peut questionner sa pratique dans un cadre collectif.
- **Des temps d'accompagnements individualisés et personnalisés** afin de garantir à chaque apprenant un suivi attentif et de proximité tout au long de sa formation.
- **Les groupes d'analyse de la pratique** : temps de formation nécessaire à la construction et à l'actualisation de l'identité professionnelle. Ce qui est demandé aux étudiants, c'est de livrer une parole sincère, authentique, personnelle, sur ce qui se joue pour eux dans les relations de l'accompagnement éducatif et social.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des enseignements relève de plusieurs instances et d'outils divers dans une visée qualitative et quantitative.

Les bilans de promotions

Les cadres pédagogiques effectuent avec l'ensemble des étudiants des bilans de promotion qui ont pour objectifs de :

- Faciliter l'expression du groupe relativement à l'organisation et au déroulement des séquences de formations.
- Evaluer la pertinence des déroulés pédagogiques et leur séquençage dans la dynamique d'alternance intégrative.
- Mesurer le lien entre apports théoriques et pratique professionnelle sur les sites qualifiants.
- Réguler la dynamique de groupe.

Les entretiens individuels

Dans le cadre des accompagnements, des entretiens individuels sont proposés tout au long du parcours de formation avec le cadre pédagogique référent de l'apprenant. Un entretien individuel obligatoire vient également clôturer le parcours de formation de l'apprenant

Ces entretiens ont pour objectifs de :

- Evaluer l'intégration des connaissances et la montée en compétence progressive de l'étudiant, tout au long du parcours de formation. Formaliser l'avancée de la professionnalisation.
- Identifier les points forts et les points à améliorer.
- Cerner et affiner les valeurs et les centres d'intérêts qui vont personnaliser l'identité professionnelle.
- Détecter les risques de décrochage, d'abandon.
- Mesurer le degré d'avancement des travaux de certification et s'assurer de la soutenabilité du travail à produire pour rester dans le rythme de la formation.

Les visites de stage

Pour chacun des stages rythmant la formation, l'OFTS organise une visite de stage, réalisée par le cadre pédagogique référent de l'apprenant. L'objectif est de faire un point sur la montée en compétences de l'apprenant avec les professionnels de terrain. Usuellement réalisée à mi-parcours du stage, cette rencontre tripartite permet de faire un bilan de la première séquence et de réajuster ou de redéfinir les objectifs pour la seconde partie.

Le référentiel de certification est composé de 5 domaines de formation. Chacun des domaines est certifié, en totalité ou en partie, en cours de formation.

Ces épreuves comprennent :

DF1 - Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

- Epreuve écrite : Etude de cas pratique
- Présentation d'un dossier de pratique professionnelle

DF2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

- Etude d'un cas pratique à partir d'un sujet tiré au sort permettant à l'apprenant d'exposer une démarche et les modalités de réalisation des actes d'accompagnement de la personne dans ses actes de la vie quotidienne

DF3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

- Présentation orale à partir d'un document élaboré par l'apprenant, d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage

DF4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

- Présentation orale d'une étude de situation vécue en stage à partir d'un document élaboré par l'apprenant en lien avec le projet de la personne

DF5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement de l'information liées à l'accompagnement de la personne

- Epreuve écrite sur table portant sur les modalités de transmission et de communication relevant d'une situation proposée par l'OFTS

Intervenants

Cadres pédagogiques - Professionnels de terrain

